

Le Fonds national

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(1988)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Le Fonds national

Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) est le principal instrument dont dispose la Confédération pour encourager la recherche fondamentale à une échelle nationale. Il doit contribuer à ce que la qualité de la recherche scientifique suisse se situe au même niveau que les meilleurs travaux entrepris ailleurs dans le monde.

Créé en 1952 sous la forme d'une fondation de droit privé propre à garantir l'indépendance et la gestion autonome de la recherche helvétique, le Fonds national dispose en 1988 d'un budget de 220 millions de francs. Les *subsidés de recherche* qu'il accorde aujourd'hui — plus de 1000 —, en maintenant un équilibre entre les différentes disciplines et les diverses régions du pays, ne sont qu'un complément aux efforts entrepris par les institutions où se déroulent ces recherches.

Le Fonds national a en effet décidé en 1968 qu'il n'aurait ni ses propres instituts ni ses propres cadres de recherche, afin de conserver une mobilité maximum face aux nouvelles découvertes qui ne cessent de modifier l'horizon de la science. Les chercheurs prennent ainsi eux-mêmes l'initiative des travaux qu'ils souhaitent entreprendre. Les requêtes qu'ils déposent auprès du Fonds national ne doivent cependant pas servir à assurer leur salaire personnel, mais à leur procurer les collaborateurs et l'équipement scientifiques indispensables.

Parallèlement à l'encouragement de la recherche strictement fondamentale, qui

bénéficie d'environ 85% du budget, le Fonds national est également chargé d'en consacrer jusqu'à 12% à l'exécution des *programmes nationaux de recherche* décidés par le Conseil fédéral. Ces programmes, d'une durée limitée, ont pour but d'aider à résoudre certains problèmes qui se posent à la société, que ce soit dans le domaine social, économique, ou politique.

Le Fonds national attribue en outre des *bourses de relève* à de jeunes chercheurs pour leur permettre de compléter leur formation à l'étranger. Il y va de l'avenir et de l'esprit novateur de la science helvétique, dont un nombre considérable de chefs de file prendront leur retraite d'ici 5 à 10 ans. Enfin, la mise en valeur des résultats des recherches est encouragée par des *subsidés de publication*, essentiels surtout en sciences humaines.

Sur le plan de la *collaboration internationale*, le Fonds national suisse participe activement aux travaux de la "Fondation européenne de la science" à Strasbourg, qui regroupe une cinquantaine d'organisations similaires. Il contribue par ailleurs à l'"International Foundation for Science" de Stockholm, qui encourage la formation de jeunes chercheurs dans le Tiers-Monde, et il a passé des accords bilatéraux avec les institutions homologues de nombreux pays européens, comme avec celles du Japon, du Canada et des Etats-Unis.

Adresse : *Fonds national suisse de la recherche scientifique, Wildhainweg 20, case postale 2338, 3001 Berne.*

